



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E21569

VALABLE JUSQU'AU 31/01/2025

ÉDITÉ LE 23/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1969

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOURGOIN JALLIEU B316643386

Siret : 316 643 386 00022

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 81 00766

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 507015T1244000/001 504843/33

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 507015T1244000/001504843/33

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2023

Raison sociale : ENTREPRISE JACQUEMOND-COLLET MICHEL SARL

20 RUE DES SAULES
38110 LA TOUR-DU-PIN

Téléphone : 04 74 97 62 16

Portable : 06 08 53 83 73

Site Internet : charpente-jacquemond-collet-38.com

E-mail : contact@jacquemond-collet.com

Responsabilité légale :
JACQUEMOND COLLET MICHEL GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 11 Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	02/12/2020
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	02/12/2020
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	02/12/2020
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	02/12/2020
3811 PROB	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	05/12/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE GRENOBLE
8, RUE ETIENNE FOREST
B.P. 298
38009 GRENOBLE CEDEX 01

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.